

2015 Rapport annuel de l'ISKB

Martin Bölli, direction de l'ISKB, février 2016

Les nombreuses incertitudes sur les futures conditions cadre de la petite hydraulique paralysent les projets d'extension et de renouvellement. L'ISKB en appelle à la stabilité et à la continuité et désire des décisions politiques rapides. L'évolution lente des choses a cependant aussi quelques avantages : les positions de l'ISKB sont entendues et s'intègrent dans le processus de décision!

Contexte politique

En 2015, nous nous sommes concentrés sur la suite des développements liés au premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050 du Conseil Fédéral. Au cours de l'année précédente, le Conseil National avait apporté quelques améliorations pour la petite hydraulique, mais avait aussi relevé la limite inférieure pour la promotion à 1000 kW. Pour l'ISKB, il était vital que le Conseil des Etats amène quelques corrections de manière à ce que des projets de petite hydraulique puissent encore aboutir à l'avenir.

Les recommandations de la Commission de l'Energie du Conseil des Etats montrent que certains des avis de l'ISKB ont été pris en compte. La votation du 22 septembre, après que la Conseillère Fédérale se soit également ralliée à un abaissement de la limite inférieure à 300 kW, peut être considérée pour le moins comme un succès partiel. Dans le projet actuel, il reste néanmoins des formulations qui menacent très gravement le développement de la petite hydraulique ; par exemple la limite supérieure (à 5 GWh) de la garantie d'achat et de compensation.

Le premier paquet de mesure pour la stratégie énergétique 2050 se trouve donc à nouveau entre les mains de la Commission du Conseil National qui en débattre vraisemblablement dans sa session du printemps 2016. L'ISKB fera tout son possible pour que les préoccupations de la petite hydraulique soient prises en compte. Les

rapports de majorité se sont décalés suites aux élections fédérales d'octobre dernier et il nous faut espérer que le nouveau Parlement saura reconnaître et valoriser les avantages de la petite hydraulique.

En juin 2015, la procédure de consultation pour le second paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050 a été lancée ; le système d'incitation en matière climatique et énergétique. A moyen terme, ce système devrait remplacer le système RPC par une taxe incitative. L'ISKB a rédigé une prise de position critique sur ce projet. Ce système est également controversé au sein du Parlement et il faudra attendre de voir comment la situation évolue.

Il est très important de faire rapidement les bons choix pour le futur. On ne peut pas non plus laisser les choses en l'état car le système RPC est surchargé et les nouveaux projets RPC qui ne sont pas encore annoncés à Swissgrid n'ont pratiquement aucune chance de bénéficier un jour de la RPC. Une amélioration n'est possible qu'avec une augmentation du fond RPC telle que celle prévue dans le cadre de la future stratégie énergétique 2050 – ou avec une augmentation massive des prix du marché de l'électricité.

Entretemps, l'Office fédéral de l'Energie a modifié trois fois l'Ordonnance sur l'Energie au cours de la même année. L'ISKB a étudié toutes ces adaptations et a pris chaque fois position.

De son côté, l'Office fédéral de l'environnement OFEV poursuit son programme « assainissement des forces hydroélectriques » et a lancé en août une procédure de consultation sur la nouvelle ordonnance d'exécution. La loi prévoit un dédommagement des exploitants de centrales à 100%, mais ceci n'a pas été intégré de manière conséquente dans la nouvelle ordonnance. L'ISKB a signalé ces manquements dans sa

prise de position et espère que la réglementation finale sera meilleure. De nombreux exploitants de centrales vont recevoir des exigences d'assainissement de la part des cantons ces prochains mois. L'ISKB ne sera pas informée systématiquement, mais elle assumera volontiers un rôle de coordination dans les cas où ses membres lui en feront la demande.

Activités de l'association

Service d'information petite hydraulique

Les principales activités de ce service sont les réponses aux diverses demandes de contact, l'observation des évolutions dans le domaine de la petite hydraulique et la collaboration dans divers ateliers et groupes de travail.

Le service d'information peut être contacté par téléphone ou par E-mail. Des conseils peuvent également être fournis sur demande dans les locaux de Saint-Gall. En 2015, le service a répondu à près de 180 demandes. Les questions se rapportaient aux thèmes les plus divers de la petite hydraulique, par exemple :

- Evolution des conditions cadre, en particulier l'évolution de l'Ordonnance sur l'énergie et la stratégie énergétique 2050, mais aussi des questions de réglementations cantonales et la situation de la rétribution à prix coûtant (RPC)
- Conseil sur les procédures de construction d'une centrale et sur la marche à suivre pour l'assainissement écologique des forces hydroélectriques, questions techniques, questions concernant les instruments de promotion et la situation du marché, mise en contact avec divers fournisseurs de services
- Questions à propos des données statistiques, demandes pour l'écriture d'articles dans la presse spécialisée et questions posées par les journalistes

- Evaluation de questions liées aux droits d'eau, questions de protection et de planification d'utilisation, ainsi que sur l'assainissement écologique des forces hydrauliques

Dans le dernier trimestre de 2015, le service a mené une grande *enquête* sur des frais d'entretien et d'exploitation des petites centrales hydrauliques. Le rapport final a été envoyé aux participants et il est disponible en téléchargement sur le site Internet de l'ISKB.

Le service d'information suit attentivement les développements technologiques au travers des médias, des publications spécialisées, des expositions et des publications des autorités; il traite ces informations afin de pouvoir les mettre à disposition des demandeurs.

L'ISKB est également présente lors de diverses manifestations (conférence annuelle énergie suisse, congrès AEE Suisse, Agenda 21 pour l'hydraulique, accès pour les poissons Erfa, ...), ce qui permet des contacts direct avec d'autres groupes d'intérêts et offre des possibilités de promouvoir la petite hydraulique. Une participation active (conférences) permet d'être encore plus efficace. Cette chance a été utilisée plusieurs fois en 2015, par exemple lors de manifestations à Wildegg (Construction et savoir), Neuchâtel (Conférence annuelle SCCER SoE) ou à

Schaan (Forum des utilisateurs de la petite hydraulique OTTI).

La *collaboration avec d'autres associations* donne l'occasion de rassembler les forces. L'ISKB est représentée au sein de la direction de l'AEE SUISSE et peut ainsi coordonner directement ses activités et ses prises de position avec celles d'autres associations et avec les acteurs économiques afin de représenter et défendre ensemble les intérêts des énergies renouvelables. Les contacts avec les associations étrangères de petite hydraulique permettent de partager et de profiter des expériences de chacun. Des contacts et collaborations avec d'autres associations telles que « Agenda 21 pour l'eau » et les deux organisateurs internationaux REECO et OTTI permettent de rendre notre travail plus efficace. L'ISKB est représentée dans le conseil des ces deux organisateurs internationaux. Malgré la forte opposition des mouvements environnementaux, nous soignons des contacts réguliers avec eux afin de discuter des différentes sensibilités et d'identifier les possibilités de prises de position communes.

Le service d'information s'investit également dans la *recherche* afin que les points de vue de la branche puissent être pris en compte : nous discutons avec le réseau de recherche SCCER SoE pour mieux exploiter les potentiels de la petite hydraulique. L'ISKB fait également partie du groupe d'accompagnement qui soutient, avec l'Office fédéral de l'énergie, le projet « aide à la décision pour le choix écologique des sites d'implantation de petites centrales hydrauliques ».

Il n'est pas toujours facile pour les médias de conserver une vue d'ensemble équilibrée dans le cadre des discussions autour de la stratégie énergétique 2050. Malheureusement, les avis des associations écologiques ont pris une place prépondérante dans le thème de la petite hydraulique ces derniers temps. Le service d'information de l'ISKB cherche à rééquilibrer le débat à l'aide de données objectives et indépendantes. Comme de nombreux reportages le montre, cette voix se fait maintenant mieux entendre, (questions et observation dans les médias, articles dans divers quotidiens, Téléjournal SRF, etc.).



Le président de l'ISKB Köbi Büchler en interview avec le Téléjournal de la télévision suisse

« La petite centrale »

En 2015, le journal de l'association « La petite centrale » a été publié deux fois (numéros 85 et 86). Pour la première fois, nous avons utilisé un procédé d'impression numérique qui permet l'impression en couleur de certaines pages pour un prix modique. La couleur permet de bien meilleures représentations de certains graphiques, cartes et photos. La parution en deux langues exige cependant un gros travail de coordination qui entraîne malheureusement souvent des re-

tards. Le numéro 87 n'a donc pu paraître que début février 2016. Les réactions positives des membres à propos du contenu du journal justifient pourtant ce travail.

« La petite centrale » paraît en général trois fois par année, respectivement en janvier, en mai et en septembre. A l'avenir, deux experts de la branche de la petite hydraulique y apporteront régulièrement des articles en français et en allemand.

Communication électronique et Internet

Les nouvelles technologies deviennent plus importantes aussi pour l'ISKB: elles permettent une information rapide et peu onéreuse qui peut être facilement adaptée aux besoins des différents groupes cibles. Le cercle des destinataires peut être étendu simplement à d'autres groupes tels les médias ou la politique afin de les informer sur les derniers développements de notre technologie.

Le site Internet de l'ISKB est mis à jour régulièrement ; il contient des informations essentielles sur l'ISKB et sur la petite hydraulique en Suisse. Il génère également des recettes supplémentaires par les annonces publicitaires. Depuis 2014, les membres reçoivent régulièrement des courriers électroniques avec des indications pour des événements. Les communications de l'association se feront davantage par courrier électronique à l'avenir.

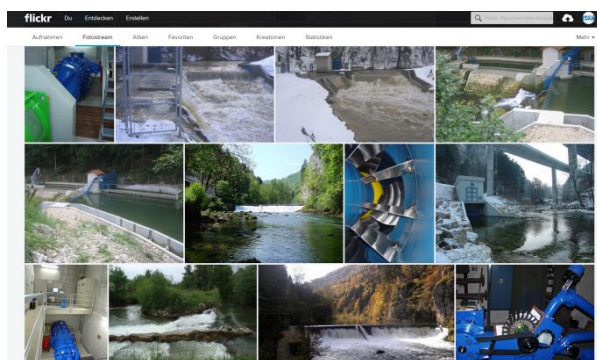
Journée technique

La journée technique s'est tenue le 9 mai 2015 à l'école d'ingénieurs de Fribourg avec traduction simultanée Allemand/Français, elle suivait directement les assemblées générales de l'ADUR et de l'ISKB. Environ 90 personnes y ont participé.

Le matin, Christophe Joerin qui travaille à l'Etat de Fribourg nous a expliqué les procédures de concessions dans ce canton. Benno Frauchiger

La base de données de photos de l'ISKB (Flickr) offre aux médias des images intéressantes, librement disponibles. Il y a actuellement près de 200 photos – jetez un coup d'œil vous-mêmes!

Un groupe « petite hydraulique suisse » a été créé dans LinkedIn, il permet des discussions autour des thèmes actuels. Le groupe compte déjà plus de 70 membres.



Base de données d'images de l'ISKB sur Flickr,
www.flickr.com/kleinwasserkraft

s'est ensuite présenté en tant que nouveau chef du service de la petite hydraulique au sein de l'Office fédéral de l'énergie. Ueli Wieland du réseau pour la recherche SCCER SoE nous a présenté les activités de leur secteur « petite hydraulique ». Adrian Bretscher nous fit un exposé de ses expériences lors de l'assainissement écologique d'une petite centrale sur la Limmat, et

Alexandre Fahmi nous parla des problèmes de crues de deux centrales sur la Saane.

installée dans le barrage de Maigrauge et la centrale d'Ölberg.

L'après-midi, nous avons pu visiter trois centrales : Saint-Apolline, la centrale de dotation



Visite de la centrale de dotation de Maigrauge dans le cadre de la journée technique de l'ISKB

Organisation interne

La réorganisation de l'ISKB entamée ces dernières années a conduit à une structure plus légère et nettement plus efficace de l'association. Elle s'est poursuivie avec la mission que l'assemblée générale a confiée à l'administration de moderniser l'image de l'ISKB et de simplifier son nom. Les travaux dans ce sens et l'étude des implications sur les autres domaines de l'association ont été intenses et ont bien avancé, ce qui fait que nous pourrons présenter les nouveautés lors de l'assemblée générale 2016. Il ne s'agit pas seulement d'un nouveau nom et d'un nouveau logo, mais aussi d'une nouvelle présentation Internet et d'adaptations de statuts.

De plus, peu avant l'assemblée générale, nous avons reçu la démission de Monsieur Adrien Dubuis de l'administration. Adrien Dubuis a été

élu à l'administration en 2001 et sa grande expérience dans la conduite stratégique de l'association nous a été très profitable. Nous proposerons son successeur à l'assemblée générale 2016.

Depuis novembre 2015, nous invitons Monsieur Benno Frauchiger, un représentant de l'Office fédéral de l'énergie, aux séances de l'administration de l'ISKB. Nous recevons ainsi une meilleure vue de la stratégie de l'administration fédérale et l'OFEN obtient de meilleures possibilités de mesurer les effets de ses décisions sur notre branche. Le rôle de Monsieur Frauchiger se limite à un rôle d'observateur ; il n'a pas de droit de vote au sein de l'administration.

Vers la fin de l'année, nous avons malheureusement du constater qu'il restait encore quelques anciennes charges en rapport avec l'ancienne administration, même si nous et les diverses agences avions l'impression que tout était réglé. Nous travaillons sur une nouvelle solution pour résoudre définitivement ces problèmes.

Perspectives 2016

Les décisions en rapport avec la stratégie énergétique 2050 resteront notre priorité la plus importante en 2016. Le Parlement votera probablement le paquet cet été et il est vraisemblable qu'un référendum sera lancé. Suivant comment se présenteront les conditions cadre, l'administration devra décider de la position de l'association. Avec l'action « En avant pour bénéficiaire d'une énergie abordable » la branche des autres énergies renouvelables s'est déjà rassemblée en vue d'une campagne de votation. L'ISKB pourrait s'intégrer à ce mouvement et prendre ce train en marche.

Un très important projet de l'Office fédéral de l'environnement entre dans sa phase de réalisation avec l'envoi, par les cantons, des *exigences d'assainissement hydrauliques*. Ces envois font démarrer des projets et on peut s'attendre à une foule de questions concernant la réalisation, le financement et les dédommagements. Lorsque ses membres le souhaitent, l'ISKB peut assumer un rôle de coordination.

L'ISKB suivra bien entendu les autres développements du secteur au niveau de la confédération et des cantons, et interviendra en cas de nécessité.

Nous allons continuer à soigner les *partenariats* existants, voire les étendre. Plus l'ISKB sera en

A la fin de 2015, l'ISKB comptait 371 membres, dont 204 producteurs, 70 entreprises et 99 membres individuels et collectifs. Nous avons en outre 53 abonnés, 11 associations partenaires et quelques donateurs.

réseau, plus son travail sera efficace. Dans ce contexte, il est important de s'engager dans des groupes de travail et dans les ateliers des manifestations afin de représenter et défendre les points de vue de la petite hydraulique.

En plus de toutes les tâches de fond qui occupent l'association, nous devons aussi maîtriser les nombreux changements internes qui nous attendent. Il s'agit en premier lieu de régler définitivement la question des anciennes charges mentionnées plus haut. Après plus de 30 ans d'activité en tant qu'association suisse de propriétaires de petites centrales ISKB, l'association recevra, sous réserve bien entendu de l'approbation des propositions de l'administration par l'assemblée générale 2016, un nouveau nom et une nouvelle image. Le nouveau nom ne sera communiqué qu'à l'assemblée générale, mais nous pouvons dire ceci : l'ISKB devrait être ressentie comme *l'entité associative de la petite hydraulique suisse*, et ainsi attirer de nouveaux membres. Une base solide est essentielle pour une bonne visibilité dans les médias et dans la politique. Notre but doit donc être de rassembler la grande majorité de la petite hydraulique suisse sous la bannière de l'ISKB ! Le bouche à oreille est probablement le moyen de communication le plus efficace et nous nous réjouissons de votre soutien!

Saint-Gall, février 2016

Martin Bölli, direction de l'ISKB